



Lettre d'information mensuelle NATHD - #1 - Juillet 2023

Une démarche de Service Public

Le réseau de fibre optique construit sur votre commune par **Dorsal** est 100% public. Ainsi, avec la fibre optique vos administrés bénéficient de la technologie d'accès aux services Internet (téléphone, TV, télétravail...) la plus moderne. Ce nouveau réseau de télécommunications fixe est totalement indépendant des autres réseaux fixes (réseau cuivre / ADSL anciennement France Télécom devenu Orange) et des réseaux mobiles.

Cette infrastructure publique est exploitée par la société publique NATHD (Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit) qui a en charge sa commercialisation auprès notamment des opérateurs d'accès nationaux (Bouygues, Free, Orange, SFR...).

Surtout, à l'instar d'autres acteurs de proximité tel que ENEDIS, NATHD assume une logique de service public l'exploitation et de la maintenance du réseau pour la partie dont elle a la charge.

Pourquoi cette lettre d'information ?

- Vous apporter des réponses simples à des questions parfois compliquées
- Vous permettre ainsi d'éclairer vos administrés aisément
- Vous permettre d'avoir les bons réflexes avec cette infrastructure essentielle pour la vie de tous les jours dans un environnement où Orange a annoncé le retrait d'ici 2030 du réseau cuivre vieillissant utilisé notamment pour l'ADSL.

Une thématique pratique et/ou un sujet d'actualité seront présentés chaque mois. En attendant, NATHD met à votre disposition :



[Un site Internet
www.nathd.fr](http://www.nathd.fr)

Toutes les informations utiles sont sur le site de NATHD dont [un espace dédié aux élus](#).

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel

Une assistance
téléphonique
grand public

Toutes les questions particulières d'administrés peuvent être orientées vers l'assistance téléphonique NATHD de 8h30 à 19h du lundi au vendredi.

0 809 541 000

Service gratuit
+ prix appel

Une assistance
téléphonique
réservée aux élus
et services des
collectivités

Du lundi au vendredi de
8h30 à 19h.

NATHD vous donne rendez-vous en septembre et vous souhaite un très bel été, avec la fibre !

Ce projet 100% public d'accès au Très Haut Débit pour tous a été initié en 2015 par la Région Nouvelle-Aquitaine et les collectivités de sept départements (les syndicats mixtes Charente Numérique, Dorsal, Lot-et-Garonne numérique, Périgord numérique et le Sydec 40). Sans cette action publique, un tiers du territoire de Nouvelle-Aquitaine représentant près de 1,5 million de personnes n'aurait jamais eu ce service Très Haut Débit en raison d'une carence d'investissement des opérateurs télécoms privés. NATHD s'appuie sur son prestataire industriel La Fibre Nouvelle-Aquitaine (Groupe Axione) pour ses missions d'exploitation.



www.nathd.fr



Nouvelle-Aquitaine THD

5 place Jean Jaurès, 33000, Bordeaux

[Se désinscrire](#)